

Critères pour le classement des verbes dans l'enseignement du FLE

Saad Haddad

Langues Modernes, Université Al albayt, Al Mafrq, Jordanie

Received on: 16-8-2017

Accepted on: 17-12-2017

Resume

Cette étude vise à décrire les critères pour le classement morphologique des verbes français dans l'enseignement du français langue étrangère. Les difficultés dans diverses formes de verbes et les différences entre la langue orale et écrite sont présentées et décrites à des fins didactiques.

À cet égard, les méthodes traditionnelles et modernes de l'enseignement du FLE ont été soulignées, afin d'aider à résoudre les problèmes que les débutants arabes rencontrent au cours de leur apprentissage.

Mots-clés: morphologie, enseignement, apprentissage, conjugaison, verbe.

Criteria for Verbs Classification in the Teaching of French as a Foreign Language

Abstract

This study aims at describing criteria for the classification of French verbs in teaching French as a foreign language. The difficulties in various forms of verbs and the differences between the oral and written language are shown and described for didactic purposes. In this respect, traditional and modern methods of teaching French as a foreign language have been underlined, in order to help solve problems which Arab beginners confront.

Keywords: morphology, teaching, learning, conjugation, verb.

1. Introduction

Dans un chapitre intitulé "Langue et parole", Ducrot et Todorov (1972) soulignent qu'une recherche empirique ne devient science, que lorsqu'elle se décide à "construire" son objet; au lieu d'accueillir pêle-mêle tous les phénomènes observables dans un certain champ d'investigation, elle élabore elle-même les concepts à l'aide desquels elle interroge l'expérience.

Dans le domaine de la linguistique, de Saussure (1972) distingue en effet la "matière" de la linguistique, et son "objet". L'objet, Saussure l'appelle la "langue"; la matière, ce sont les phénomènes de "parole". Il indique d'ailleurs lui-même une série de critères assez différents:

- 1) La langue se définit comme un code, en entendant par-là, la mise en correspondance entre des "images auditives" et des "concepts". La parole, c'est l'utilisation, la mise en œuvre de ce code par les sujets parlants.
- 2) La langue est une pure passivité. Sa possession met en jeu les seules facultés "réceptives" de l'esprit, avant tout la mémoire. Corrélativement, toute activité liée au langage appartient à la parole.

Aussi bien Chomsky (1969) que ses exégètes ont souvent assimilé à la distinction de la langue et de la parole, leur opposition de la compétence et de la performance linguistiques.

2. Objectif de l'étude

L'objectif de cette étude, est d'essayer de trouver un modèle qui pourrait aider nos apprenants à acquérir une compétence leur permettant de manier les verbes de la langue française dans les diverses situations de communication et dans tous les contextes d'apprentissage.

Les échanges sociaux et langagiers sont pratiquement impossibles sans verbes. Ceux-ci sont essentiels si l'on souhaite communiquer. Depuis plusieurs années, l'approche communicative et l'approche actionnelle prévalent en classe de langues étrangères (LE). Cuq et Gruca (2002) expliquent que l'approche communicative vise le développement de la compétence communicative qui ne se limite pas aux règles grammaticales mais implique aussi la connaissance des règles socioculturelles de l'emploi de la langue, la cohérence et la cohésion et les compétences stratégiques de la communication. L'approche actionnelle est encore plus moderne puisqu'elle considère tous les utilisateurs/ apprenants de la langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches dans des circonstances données. Ces tâches mobilisent des compétences stratégiques en vue de parvenir à un résultat déterminé (CECR¹2001). Ces deux méthodologies obligent les enseignants de FLE à enseigner de manière efficace la conjugaison des verbes car être capable de conjuguer sans hésitation facilite la communication.

Dans le cadre de l'enseignement/apprentissage d'une LE, les implications didactiques sont multiples, et concernent essentiellement l'enseignant dans l'intimité de sa pratique professionnelle. Il s'agit pour lui de s'interroger sur les difficultés que peuvent vivre des personnes qui apprennent une langue nouvelle afin de comprendre et "positiver" les erreurs qu'elles commettent en y remédiant par une modification des stratégies et des méthodes.

Il est nécessaire d'être conscient des difficultés d'ordre linguistique inhérentes à l'apprentissage d'une LE. Les productions erronées reflétant en partie les états successifs de la connaissance d'une LE, quoi d'étonnant d'entendre "il a prené" ou "il a rendu" chez un apprenant qui n'a pas encore rencontré ou assimilé le participe passé du verbe prendre ?

Dans la plupart des langues on distingue un aspect oral et un aspect écrit qui sont plus ou moins différents.

L'écart entre ces deux systèmes, dans le cas du français, est très grand à cause de l'évolution de la langue orale par rapport à la langue écrite qui est restée la même depuis sept ou huit siècles .

Cette différenciation entre code oral et code écrit de la langue a été prise en considération par ceux qui ont voulu élaborer des méthodes d'enseignement pour les débutants étrangers .

Selon l'importance qu'on a accordée à chacun de ces deux systèmes on a élaboré une méthode traditionnelle et une méthode moderne que nous présenterons ensuite, dans le cas particulier du classement des verbes.

3. Critères traditionnels pour le classement des verbes

L'objectif de l'enseignement du FLE a considérablement évolué depuis des années. En effet, un cours de langue avait pour but la lecture et l'analyse des œuvres littéraires classiques .

Cet objectif est clairement exprimé par Blanpain, Secrétaire Général de l'Alliance Française: "*Au bout d'un an environ d'études, et à la cadence de deux heures de leçon par jour, les étudiants sont généralement capables d'affronter seuls les œuvres de bon nombre de nos écrivains*". Mauger (1953:P. préface).

La lecture et la traduction des extraits littéraires, qui étaient donc la base de l'apprentissage mettaient en relief la forme graphique des mots par rapport à leur forme orale.

Dans le cas particulier des verbes, on faisait l'apprentissage à partir de l'écriture. Les désinences étaient considérées comme les marques essentielles. Ainsi si l'on tenait compte de la forme de l'infinitif on classait les verbes en trois groupes:

1) *Verbes en - ER - (parler).*

2) *Verbes en - IR - (finir).*

3) *Verbes en - IR - (dormir).*

4) *Verbes en- RE - (dire).*

5) *Verbes en - OIR - (recevoir).*

Cette classification repose, d'après Dubois sur des critères historiques: les conjugaisons latines. Du point de vue des désinences du Participe Passé, on opposait les verbes dont le Participe est en - E - (parler), à ceux qui l'ont en - I - (finir), en -U - (recevoir), ou avec les consonnes graphiques - S - (prendre), et -T- (cuire). Dans chacun des groupes de ces deux classifications, selon la régularité graphique des désinences temporelles, il y a des verbes réguliers et des verbes irréguliers.

Etant donné l'importance qu'on accordait à la graphie, sa moindre variation déterminait l'établissement d'un sous-groupe, même si elle ne correspondait pas à une variation dans la prononciation .

On prenait, par exemple, le doublement de la consonne (T) dans certains temps du verbe JETER, le changement de l'accent orthographique dans certaines formes des verbes PESER, ACHETER etc. pour constituer des sous- groupes .

Cette classification dans les conjugaisons est clairement présentée dans *l'art de conjuguer* (1980) qui a 82 tableaux de conjugaisons pour les 8.000 verbes usuels du français .

L'importance donnée à la graphie des verbes, se répercutait aussi dans la forme dans laquelle on les apprenait. En effet, les apprenants devaient mémoriser les conjugaisons des verbes isolés (accompagnés seulement des pronoms correspondants), d'après un ordre figé: Je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles. C'est-à-dire, opérant sur la dimension paradigmatic des pronoms personnels. On obligeait aussi les apprenants à réciter par cœur les désinences correspondantes aux différents temps.

Dans un article intitulé "Et si on apprenait à conjuguer" ? Jaussand (1987:41) déclare: "*j'ai longtemps reproché à mes élèves de ne pas savoir leurs verbes avant de me rendre compte que c'était moi qui ne savais pas comment les enseigner*".

Lorsque les enseignants ont abandonné l'ancienne classification, certains d'entre eux ont émis la théorie que les verbes s'apprennent par l'oreille dans leur contexte. Cela semble bien utopique. Un enfant français a en effet, besoin de plusieurs années d'immersion totale dans un milieu français pour maîtriser

oralement les formes verbales. Un apprenant de FLE ne dispose en moyenne que de cinq heures par semaine, quinze "jours" par an, d'une immersion toute relative.

Autrefois, on faisait l'apprentissage des verbes suivant l'ordre déterminé par les groupes. On peut observer cette particularité dans le livre de Brunswick et Ginestier "*Vers la France*" où on n'étudie que les verbes du premier groupe et aussi "ETRE" et "AVOIR" dans les 47 leçons qui constituent le premier degré.

D'après ce que nous venons de considérer, on peut constater que le classement des verbes et la façon dont on les faisait apprendre, étaient fondés uniquement sur la forme écrite de la langue. Mais l'évolution de la linguistique au cours du XXe siècle a incidé sur la conception et l'élaboration des nouvelles méthodes dont nous parlerons maintenant.

4. Nouveaux Critères pour le classement des verbes

L'évolution de la linguistique depuis Saussure et l'importance prise par la communication dans le monde moderne, produit une véritable révolution dans l'enseignement des langues .

D'après ce que dit Martinet (1968:7) "*le langage désigne la faculté qu'ont les hommes de s'entendre au moyen de signes vocaux*", on dégage ainsi la priorité de la langue parlée sur la langue écrite .

Dans cette optique nous aimerions souligner avec Sauvageot (1972), qu'il serait erroné de supposer que le concept même de langue parlée est si clair qu'il ne soit pas nécessaire de le définir brièvement.

D'après de Saussure (1972:25), la langue "*c'est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus*".

La parole est "*un acte individuel de volonté et d'intelligence*", acte libre. Acte de création .

Et, comme le rappelle Benveniste (1966:19), le langage reste la "*caractéristique universelle et immuable de l'homme* ."

Les recherches linguistiques ont donné naissance à une pédagogie spécifique consacrée au français oral, ayant pour base la phonétique. Maintenant, l'objectif d'un cours de langue française n'est plus, comme avant, la traduction des œuvres classiques, mais la communication, qui est avant tout, un phénomène parlé, et c'est d'après cet objectif qu'on a adopté des critères différents à ceux des méthodes traditionnelles pour classer les verbes du français.

On a fait de nouveaux classements fondés essentiellement sur l'aspect oral de la langue. Csécsy (1968), dans son livre "*De la linguistique à la pédagogie*", nous présente une classification moderne qui se base sur la forme orale des conjugaisons. Du point de vue des thèmes qui apparaissent au Présent de l'Indicatif, elle classe les verbes français en trois catégories:

1) Verbes à un seul thème, sans distinction de nombre à la 3^{ème} personne du pluriel .

Ex: Chanter

Je)

Tu) (fã: t)

Il, elle)

Ils, elles)

2) Verbes à deux thèmes. alternance (-i) (-is). Distinction de nombre à la 3^{ème} personne du pluriel.

Ex: *Finir*

Il (fini)

Ils (finis)

3) Verbes à deux thèmes. alternance variée. Distinction de nombre à la 3^{ème} personne du pluriel.

Ex 1: *Dormir*

Il (dort)

Ils (dorment)

Ex 2: *Rendre*

Il (rã)

Ils (rãd)

Dans le livre de Dubois (1969), "*Grammaire structurale du français*", on trouve une classification plus minutieuse des verbes. Dubois prend comme critères le nombre et la forme des variations dans les radicaux qui servent de support aux désinences. Dans cette classification, OUVRIR et TOURNER appartiennent à la même catégorie parce que leurs conjugaisons sont construites sur un seul radical: (UVR) et (TURN), au Présent de l'Indicatif.

Suivant ces critères, Dubois nous présente des verbes à 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 radicaux .

Les apprenants dans les nouvelles méthodes, ne prennent pas conscience des critères qu'on a choisis pour faire ces classements. C'est uniquement le professeur qui doit s'en servir pour voir plus clairement la façon d'enseigner les conjugaisons.

Les classements dont nous venons de parler, ne sont pas faits pour suivre un ordre déterminé. Comme a dit Csécsy: "Il est absurde d'enseigner les trois groupes de verbes l'un après l'autre, et de retarder l'apprentissage des verbes du 3^{ème} groupe", car ce qui compte pour les méthodes modernes, c'est surtout la fréquence dans l'usage réel .

Cette fréquence est bien présentée par Gougenheim (1964) dans son livre "*Élaboration du français fondamental*" qui sert de base aux méthodes audiovisuelles .

Suivant un ordre décroissant les verbes les plus fréquents sont:

1) *Etre* 6) *Voir* 11) *Venir* 16) *Devoir*

2) *Avoir* 7) *Savoir* 12) *Prendre* 17) *Parler*

3) *Faire* 8) *Pouvoir* 13) *Arriver* 18) *Trouver*

4) *Dire* 9) *Falloir* 14) *Croire* 19) *Passer*

5) *Aller* 10) *Vouloir* 15) *Mettre* 20) *Donner*

D'après cette liste, nous pouvons remarquer que les verbes du 3^{ème} groupe ont une fréquence très haute dans le français parlé, tandis que ceux du 1^{er} groupe ont une fréquence moins élevée et ceux du 2^{ème} groupe ont une fréquence minimale ("FINIR" son premier représentant occupe la place n° 50 dans la liste).

Comme il s'agit d'apprendre aux élèves un français réel, qui ne soit pas artificiel, il faut les introduire progressivement dans le maniement de ces verbes irréguliers usuels, dès les premières leçons, et retarder

un peu l'apprentissage des verbes du 1^{er} groupe, qui étaient dans la méthode traditionnelle, les premiers à apprendre et les plus importants .

Dans son expérience de Professeur de FLE, et pour sortir de l'impasse, Jaussand (1987) a mené des recherches de façon toute empirique sans autre objectif, au départ, que d'aider ses élèves. Peu à peu, elle a vu se dégager les grandes lignes d'une possible classification .

Mais avant d'évoquer les principales étapes de son travail, nous aimerions signaler que dans le contexte scolaire ou universitaire pour débutants, la seule approche audio-orale ne permet pas d'apprendre les formes verbales. Les méthodes actuelles (comme Escale, Connexion, Panorama, etc..) actuellement enseignées dans certaines universités jordaniennes, en conviennent puisqu'elles conjuguent les verbes au fur et à mesure de leur apparition dans les textes .

Elles proposent ALLER, VENIR, PARTIR, ATTENDRE et COURIR dans telle unité... MANGER, BOIRE, SERVIR, OFFRIR et RECEVOIR dans telle autre. Cela est cohérent pour l'approche communicative, cela ne l'est pas pour l'étude de la morphologie du verbe dont on sous-estime ainsi et la difficulté et l'importance .

Apprendre à conjuguer ne peut se faire sans un apprentissage spécifique et méthodique. Tout revenait à se poser la question suivante: notre système verbal se prête-il à une classification plus efficace que la classification traditionnelle?

5. Les Différentes étapes

-Première étape: Deux groupes de verbes

Nous avons divisé les verbes en deux groupes orthographiques: "A" ceux qui se terminent au présent par - e - es - e (*Tous les verbes en - er - et les verbes: cueillir, offrir, souffrir, ouvrir et couvrir*) et "B" ceux qui se terminent au présent par - s - s - t.

Si "A" offrait une belle cohérence, il n'en était pas de même pour "B" où se retrouvaient pêle-mêle les verbes en - ir - re - et - oir. Ces verbes constituent la difficulté majeure du système verbal français" car les terminaisons de leurs infinitifs n'offrent pas de critère sûr pour les conjuguer .

-Deuxième étape: Abandonner le critère "Infinitif"

L'observation du verbe DOR-M. ir allait donner une nouvelle orientation à nos recherches. Au présent, ce verbe utilise le radical de l'infinitif d'une façon originale: le radical partiel (DOR-) au singulier et le radical entier (DOR-M) au pluriel .

Nous avons réuni les verbes qui dédoublent ainsi le radical de l'infinitif: ce sont des verbes en - ir comme PAR- T. ir et SOR-T.ir, des verbes en - re comme SUI-V. re et VI- V-re et un verbe en - oir PLEU-V.oir (pleut/ "pleuVent"). Au total douze verbes usuels que la diversité de leurs infinitifs n'empêche pas de constituer une véritable "conjugaison" au présent .

Nous avons donc essayé de regrouper les verbes en adoptant comme critère les modifications du radical au présent .

-Troisième étape: Une nouvelle classification

La classification à laquelle nous avons abouti est simple, car au présent le radical ne peut se comporter que de trois façons différentes.

●Le radical n'est pas modifié: RI.ons, CONCLU.ons, DORM.ons...

Un son consonantique (ou semi-consonantique) est ajouté au radical: liSons, finiSSons, peiGNons, voYons...

●Un son vocalique du radical est modifié: sAvoir/sAIs, dEvoir/dOIs, pOUvoir/pEUx...

Notre classification prenait sa forme définitive: un tableau pour les verbes "A" (- e - es - e) et trois tableaux pour les verbes "B" (- s - s - t).

Tous les verbes français, même ceux qu'on a toujours isolés à cause de leurs irrégularités, se trouvent donc classés en 4 tableaux de quelques 20 verbes chacun.

"A " "B1 " "B2 " "B3 "

Tous les verbes Radical RadicalRadical

En er et 5 V. en - ir Non Modifié + consonne voyelle Modifiée

PRESENT en PRESENT terminé en

-e -es -e -s -t

Cette nouvelle classification nous permet de sortir de deux impasses :

-L'impasse où le critère - infinitif - a conduit l'ancienne classification ‘

-l'impasse où conduit souvent l'absence de méthode.

Il reste à prouver que cette classification fondée sur les présents peut servir de cadre à une pédagogie simple, efficace et dynamique de la conjugaison.

Ayant présenté certains critères pour le classement des verbes, il nous reste à considérer les avantages de nouvelles méthodes par rapport aux traditionnelles .

Maty (1971) souligne que "*la conjugaison est plus facile à l'oral qu'à l'écrit*".

► Si l'on analyse les temps simples normalement en conversation (impératif, présent, imparfait et futur de l'indicatif; présent du conditionnel et du subjonctif), on constate qu'un verbe du type chanter n'a qu'un total de dix formes différentes en langue parlée tandis qu'il en a vingt et une en langue écrite. Ces dix formes orales sont:

fāt prés. indic. et subj. (je, tu, il, ils); impératif singulier;

fātō prés. indic. (nous); impératif (1^{ère} pers.; pluriel);

fâte prés. indic. (vous); impératif (2^{ème} pers.; pluriel); imparfait de l'indicatif (je, tu, il, ils);

fātjō imparfait indic. et présent subj. (nous);

fātje imparfait indic. et présent subj. (vous);

fâtre futur (je, vous); présent du conditionnel (je, tu, il, ils);

fātrō futur (nous, ils);

fātra futur (tu, il);

fātərjō présent du conditionnel (nous);

fātərje présent du conditionnel (vous).

Quel que soit le verbe, le nombre de formes parlées est toujours inférieur au nombre de formes écrites; la proportion varie de 47 % (type chanter) à 59% (être)

formes parlées formes écrites

chanter 10 21

sortir 11 23

aller 13 25

avoir 14 28

pouvoir 14 26

faire 15 26

être 16 27

► Le système de classification de la langue parlée est beaucoup plus rigoureux (c'est-à-dire qu'il a moins d'exceptions) que celui de la langue écrite. Par exemple:

Au Présent de l'Indicatif, tous les verbes français sauf absoudre, haïr, avoir, asseoir, aller, être, faire, appartiennent à l'une de ces trois catégories:

Catégorie I: la troisième personne du singulier et la troisième personne du pluriel ont la même forme.

Exemples:

Iltravaj il travaille ils travaillent

Ilfyi il fuit ils fuient

Ilri il rit ils rient

ilmær il meurt ils meurent

ilku il court ils courent

ilvwa il voit ils voient

ilkōkly il conclut ils concluent

Les verbes de la catégorie **I** n'ont que trois formes au présent: une forme (/travaj/) pour toutes les personnes du singulier et la troisième personne du pluriel, une forme (/travajō/) pour la première personne du pluriel, et une forme (/travaje/) pour la deuxième personne du pluriel .

Catégorie II: la troisième personne du pluriel se forme par addition d'une consonne ou semi-consonne à la troisième personne du singulier. Exemples:

Ilfiniilfiniŷ il finit ils finissent

Illilliŷ il lit ils lisent

Ilparilpart il part ils partent

ildōrildōrm il dort ils dorment

ilsyiilsyiy il suit ils suivent

ilvāilvāq il vend ils vendent

ilvēilvēk il vainc ils vainquent

ilr̃ōilr̃ōp̃ il rompt ils rompent

ilmuilmuḷ il moud ils moulent

ilbuilbuḷ il bout ils bouillent

Les verbes de la catégorie **II** n'ont que quatre formes au présent: une forme (/fini/) pour les trois personnes du singulier, une forme (/finis̃/) pour la première personne du pluriel, une forme (/finise/) pour la deuxième personne du pluriel, et une forme (/finis/) pour la troisième personne du pluriel.

Catégorie III: la troisième personne du pluriel se forme par modification de la voyelle finale de la troisième personne du singulier et par addition d'une consonne.

Exemples:

e/a + v ilseilsav il sait ils savent

ẽ/a + pilzwẽilzw̃n il joint ils joignent

ẽ/ε + pilkrẽilkr̃ɛp̃ il craint ils craignent

ẽ/ε + nilvjẽilvj̃ñ il vient ils viennent

Les verbes de la catégorie **III** n'ont que quatre formes au présent: une forme (/se/) pour les trois personnes du singulier; une forme (/saṽ/) pour la première personne du pluriel, une forme (/save/) pour la deuxième personne du pluriel, et une forme (/sav/) pour la troisième personne du pluriel.

Par ailleurs, la différence singulier/ pluriel et la stratégie de soustraction à laquelle elle donne lieu (/sāt/-/sā/ sentent, sent) se retrouve également dans la différence féminin/masculin de certains adjectifs et de certains noms: /lāt/-/lā/ (lente, lent), /ʒezidāt/-/ʒezidā/ (résidente, résident), etc. Blanche-Benveniste (1997), Blanche-Benveniste (2010).

Pédagogiquement, il sera utile de faire remarquer à l'élève que le même système d'opposition sert à signaler le contraste masculin/féminin de la plupart des adjectifs:

Catégorie I: ilz̃ɛl ilz̃ɛlilekrỹɛlekrỹɛl

Catégorie II: ils̃ɔrils̃ɔrtilef̃ɔr̃ɛlef̃ɔrt

Catégorie III: ilvj̃ẽilvj̃ñiletitalj̃ẽ eletitalj̃ñ

L'orthographe cache cette similitude phonologique:

il gèle, ils gèlent cruel, cruelle

il sort, ils sortent fort, forte

il vient, ils viennent italien, italienne

► Nous pouvons constater au premier abord que le nombre de formes dans la langue parlée est toujours inférieur au nombre de formes dans la langue écrite .

► Nous faisons un apprentissage fonctionnel qui exclut l'accumulation de règles.

► Présentation d'une langue plus authentique, lorsqu'on apprend à l'élève les formes les plus usuelles dans des contextes situationnels réels du français d'aujourd'hui.

► Facilite la communication orale, partie la plus importante de l'acquisition d'une langue.

6. Conclusion

En conclusion, nous soulignons avec Marty (1971) que l'analyse des formes parlées conduit à l'élaboration d'un système beaucoup plus simple et plus rigoureux que celui des formes écrites. Cette analyse peut-elle avoir une application pratique pour l'enseignement du français aux étrangers ?

La méthode traditionnelle pour l'enseignement du français écrit et parlé consiste à donner à l'élève une description de la forme écrite de la langue et à y ajouter des "règles" de prononciation (ne prononcez pas s et ent dans ils chantent; ne prononcez pas n dans il vient, etc...). Quel que soit le mal qu'on en dise aujourd'hui, cette méthode peut réussir et, en fait, c'est par cette méthode que la plupart des étrangers qui aujourd'hui parlent et écrivent le français correctement ont été formés. Toutefois, comme cette méthode est lente et peu efficace (puisqu'elle ne réussit qu'avec un pourcentage très faible d'élèves), de vigoureux efforts sont fait depuis une vingtaine d'années pour la remplacer .

Les nombreuses méthodes qui ont vu le jour sont d'accord au moins sur deux points:

- Les élèves doivent apprendre à parler correctement sans passer par l'intermédiaire de la langue écrite .
- Cet enseignement exige que le professeur reçoive une formation linguistique appropriée.

Le but, *en ce qui concerne la morphologie orale*, est donc d'atteindre les mêmes résultats que dans la langue maternelle, mais en temps beaucoup plus court (quelques centaines d'heures au lieu de plusieurs années); le problème de méthodologie est de savoir jusqu'à quel point il faut révéler à l'élève l'existence du système morphologique oral. Certains pensent que les découvertes de linguistique sont avant tout pour l'usage des méthodologistes et des professeurs et qu'ils doivent s'en servir pour développer une méthode d'enseignement où la langue parlée est présentée et où les exercices sont organisés de telle sorte que l'élève apprenne à parler correctement sans prendre conscience du système qui a servi à établir la méthode.

La conjugaison non traditionnelle n'oblige pas à apprendre par cœur, mais elle permet de dériver des formes. Si nous connaissons la/les base(s) phonétique(s) d'un verbe au présent de l'indicatif, nous serons capables de le conjuguer à n'importe quel temps et mode. De l'autre côté, ce type de conjugaison est lié au code oral de la langue française, ce qui nécessite la connaissance d'une transcription phonétique, par ex.: alphabet phonétique international (API). À partir de critères historiques, les verbes sont regroupés selon leur terminaison à l'infinitif plus les verbes irréguliers et le classement traditionnel repose essentiellement sur l'analyse graphique (Dubois 1967). Ce classement est aussi appliqué lors des cours de français en tant que langue maternelle. Pourtant, le classement phonétique nous paraît meilleur puisqu'il permet d'éviter un apprentissage par cœur systématique.

La conjugaison des verbes français est une question complexe. Les Français conjuguent les verbes mécaniquement. Pour un étranger, cela n'est pas une acquisition automatique mais découle de procédés de mémorisation. Ce n'est qu'après un certain temps d'apprentissage que cela devient automatique bien qu'il reste toujours des lacunes. Jusqu'à aujourd'hui, les enseignants apprennent à conjuguer selon le classement traditionnel non seulement en cours de FLE hors du territoire français/francophone, mais également dans les établissements d'enseignement français. Selon Camussi-Ni (2006), les trois groupes

Critères pour le classement des verbes dans l'enseignement du FLE

de verbes n'ont plus de valeur. Le classement phonétique est plus détaillé et il ne reconnaît que quatre verbes irréguliers. Le tableau suivant récapitule des avantages et des inconvénients du classement traditionnel et du classement phonétique

Classement traditionnel		Classement phonétique	
+	-	+	-
Fonctionne depuis longtemps	Les trois groupes verbaux n'ont plus de valeur	Il est possible de dériver certaines formes	Connaissance de l'API nécessaire
Idéal pour les jeunes élèves et au début de l'apprentissage	Apprentissage par cœur systématique, trop de verbes irréguliers	Moins d'apprentissage par cœur	Système plus complexe: apprentissage plus difficile au début
Classement respecté dans les manuels de FLE	Beaucoup d'analogies erronées	Seulement 4 verbes irréguliers	Les manuels de FLE n'utilisent pas ce classement
		Idéal pour les apprenants en philologie et pour les élèves des lycées bilingues	Certains temps verbaux demandent un apprentissage particulier de la base orale, par exemple: voir

En combinant la conjugaison traditionnelle et la conjugaison par bases phonétiques, nous pourrions aboutir à une conjugaison parfaite. À l'aide du classement traditionnel, il serait plus facile d'apprendre le classement phonétique et celui-ci permettrait d'éliminer le nombre de verbes irréguliers et donc l'apprentissage par cœur. L'enseignant reste cependant le seul maître de la décision d'utiliser cette méthode.

معايير تصنيف الأفعال في تدريس اللغة الفرنسية كونها لغة أجنبية

سعد حداد

قسم اللغات الحديثة، جامعة آل البيت، المفرق، الأردن

الملخص

تهدف هذه الدراسة إلى وصف معايير تصنيف الأفعال الفرنسية في تدريس اللغة الفرنسية كونها لغة أجنبية. إن بيان الصعوبات في أشكال مختلفة من الأفعال ووصف الاختلافات بين اللغة الشفوية والكتابية هي لأغراض تعليمية. وفي هذا الصدد، إن أكدنا الأساليب التقليدية والحديثة في تدريس اللغة الفرنسية كونها لغة أجنبية من أجل المساعدة في حل المشكلات التي يواجهها الطلبة العرب المبتدئين خلال تعلمهم.

الكلمات المفتاحية: التشكل، التعلم، التعليم، الاقتران، الفعل.

Endnote:

¹ Cadre Européen Commun de Référence pour les langues

Bibliographie

- Benveniste, Emile (1966): *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard, Paris. P.19
- Blanche-Benveniste, Claire. (2010): *Le français. Usages de la langue parlée*. Leuven/Paris (Peeters)
- Blanche-Benveniste, Claire (1997): *Approches de la langue parlée en français*. Gap/Paris (Ophrys).
- Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (2001): *apprendre, enseigner, évaluer*. Paris, Conseil de l'Europe.
- Camussi-Ni, Marie-Armelle (2006): *Analyse formelle et conceptuelle des formes verbales du français contemporain: À la croisée du passé simple et de l'imparfait, du futur et du conditionnel, les concepts ±potentiel et ±défini*, Rennes: Université Rennes 2.
- Chomsky, Noam (1969): *Structures syntaxiques*. Editions du Seuil, Paris.
- Csecsy, Madeleine (1968): *De la linguistique à la pédagogie. Le verbe français*. Hachette, Paris
- Cuq, Jean-Pierre Et Gruca, Isabelle (2002), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble: PUG
- Dubois, Jean (1969): *Grammaire structurale du français*. Larousse, Paris.
- Ducrot, Oswald et Todorov, Tzvetan (1972): *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Seuil, Paris. P.155
- Gougenheim, Georges et autres (1964): *L'élaboration du français fondamental*. Didier, Paris .
- Eluerd, Roland (2009): *Littré Conjugaison*. Paris (Garnier).
- Imbs, Paul (1960): *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Klincksieck, Paris.
- Jaussaud, François (1987) : "Et si... on apprenait à conjuguer ?" *Le français dans le monde*. N° 211, août - septembre P. 41
- Martinet, André (1967): *Eléments de linguistique générale*. Armand Colin, Paris. P.7
- Maty, Françoise. (1971): *Les formes du verbe en français. La grammaire du français parlé*. Hachette, Paris. P. 106, 116
- Mauger, Gaston. (1967): "Cours de langue et de civilisation françaises". Hachette, Paris. P. préface
- Saussure, Ferdinand de (1972): *Cours de linguistique générale*. Pavot, Paris. P.25
- Sauvageot, Aurélien (1972): *Analyse du français parlé*. Hachette, Paris.
- Sauvageot, Aurélien (1962): *Français écrit, français parlé*. Larousse, Paris.